

**Groupe de Travail n°6  
Enjeux fonciers et patrimoniaux**

**GT6d - Bordeaux, 15 novembre 2010**

**1- Objet de la réunion**

Cette réunion fait suite à la réunion plénière du 3 novembre 2010 au cours de laquelle les zones sensibles ainsi que les hypothèses de tracés ont été présentées.

Un CD contenant l'ensemble des informations présentées a été distribué à l'ensemble des participants.

L'ordre du jour de la réunion est :

- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les zones sensibles,
- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les hypothèses de tracés.

**2- Déroulement de la réunion**

Heure de démarrage de la réunion : 9h30

Heure de fin de la réunion : 11h30

RFF rappelle les principales échéances des études de cette nouvelle étape :

- L'approbation ministérielle du 27 septembre 2010 qui acte le choix d'un fuseau de 1000m environ et de ses fonctionnalités,
- La fin de l'année 2010 va être consacrée à l'optimisation des hypothèses de tracé, à l'étude des demandes de la concertation puis à la fiabilisation de l'ensemble des hypothèses de tracé à mettre à la comparaison,
- L'analyse multicritères comparative de ces hypothèses va être menée durant le premier trimestre 2011 pour être présentée aux instances de décision en avril-mai 2011,
- Sur la base d'une hypothèse de tracé à approfondir, des études précises d'avant projet sommaire seront alors réalisées courant 2011 pour présenter l'hypothèse de tracé proposée aux instances de décision en octobre 2011,
- La validation de cette hypothèse permettra d'affiner le dossier du tracé retenu et de le proposer au ministre pour décision ministérielle en début d'année 2012.

La méthode des études environnementales, ferroviaires et techniques de l'étape 2 (Avant Projet Sommaire) ainsi que la définition et caractérisation des zones sensibles sont également rappelées.

Le principe d'évitement de ces zones sensibles est décrit et la légende des planches sur lesquelles sont représentées les hypothèses de tracé fait l'objet d'un rappel.

Un temps d'échange, d'environ une heure, est consacré autour des supports cartographiques au 1/10 000 présentant les zones sensibles et les hypothèses de tracé.

Un tour de table a ensuite été effectué pour recueillir les remarques, demandes et contributions des membres du groupe de travail.

### **3- Synthèse de la réunion**

Le tour de table effectué suite au temps d'échange autour des cartographies a amené les remarques et contributions suivantes :

- **Association LGVEA** : Confirme son opposition au projet LGV. Précise que la restitution demandée à ce GT ne pourra se faire qu'à partir des données fournies par RFF. Souhaite connaître rapidement l'impact précis sur l'habitat,
- **CDC Bazadais** : Demande quelles seront les contreparties des nuisances apportées pour l'habitat situé à quelques dizaines de mètres de la LGV,
- **Commune de CUDOS** : Demande à RFF de tenir compte des accès DFCI et de leur rétablissement
- **CC de Captieux** : Des demandes ont été formulées mercredi 9 novembre en réunion
- **FDSEA** : Va faire une étude fine sur toutes les exploitations agricoles pour faire ressortir l'impact précis,
- **CC Montesquieu** : Ne peut pas se prononcer faute d'avoir un projet suffisamment avancé,
- **CUB** : Rappelle les 3 enjeux hydrogéologiques et AEP du secteur sud de Bordeaux :
  - o Aqueduc de Budos
  - o Secteur de la Grangeneuve à Portets
  - o Secteur des sources de BelfondSouligne que ces enjeux sont stratégiques pour l'agglomération de Bordeaux et s'étonne de voir une hypothèse de tracé qui s'approche du périmètre de protection des sources de Belfond
- **COFOGAR** : Exprime ses craintes quand à l'avenir d'exploitation des forêts suite aux tempêtes et aux conséquences sur la profession
- **CRPF** : Précise que le « triangle de Captieux » est un secteur sensible en terme d'accès, d'autant plus qu'il a déjà été impacté par l'A65. A bien noté que les hypothèses de tracé devront être optimisées en terme de profil en long, notamment pour prendre en compte l'hydrologie et les impacts sur la gestion forestière,
- **SSSO** : Rappelle l'importance des enjeux hydrauliques et de la continuité forestière. Souligne l'inquiétude des sylviculteurs sur le devenir de l'exploitation forestière dans le département
- **Commune de Saint-Médard d'Eyrans** : Demande quel sera le montant des indemnités des propriétaires et exploitants
- **Syndicat Viticole des Graves et FGVB** : Constate une modification de la grille des enjeux et regrette que l'on découvre la prise en compte des enjeux liés à l'eau. Souhaite un protocole précis pour les indemnisations des propriétaires bailleurs et fermiers

- **CC de Montesquieu** : les secteurs à enjeux naturels sur notre territoire sont relevés. La CCM attend à présent la déclinaison des contreparties sur ces secteurs.
- Note qu'aucun rétablissement n'est indiqué sur les cartes
- **AURBA** : Est venue pour écouter. Pas d'observation.
- **INAO** : Regrette le manque de concertation et demande que le tracé retenu soit montré s'il est déterminé. Demande si la grille des enjeux a bien été reprise suite au courrier de juillet 2010.

#### **Réponses et synthèse RFF :**

- Indique que des études sur l'accessibilité en sortie de Bordeaux sont en cours,
- Souligne que le projet prend bien en compte les problèmes liés à l'hydraulique,
- Comprend le mécontentement de certains participants concernant les enjeux liés à la viticulture et indique que plusieurs hypothèses de tracé ont été étudiées pour minimiser ces enjeux,
- Indique que le profil en long n'est pas complètement calé et qu'une optimisation sera menée,
- Concernant, les indemnisations et contreparties, RFF précise que des fiches spécifiques sont disponibles sur le sujet
- Annonce qu'un ensemble de préconisations techniques concernant le paysage et l'acoustique seront disponibles au printemps prochain
- Précise qu'un protocole d'indemnisation des propriétaires et exploitants par département sera élaboré avec le service des Domaines après la signature de la DUP prévue fin 2014-début 2015 dans le meilleur des cas

#### **4- Demandes de la concertation**

Lors de cette réunion, aucune demande nouvelle n'a été formulée sur un complément à apporter aux zones sensibles ou sur l'étude d'hypothèses de tracés complémentaires.

Les observations devront être transmises, de manière préférentielle, **avant la fin du mois de novembre 2010.**

-----